



PROJET DE DOUBLEMENT DE L'ÉCLUSE DES FONTINETTES

Atelier « Insertion, déroulement
et effets du chantier »

Arques – 7 novembre 2024



Co-financé par l'Union européenne
Réseau transeuropéen de transport (TEN-T)

L'auteur de cette publication en est le seul responsable. L'Union européenne ne saurait être tenue pour responsable de l'utilisation qui pourrait être faite des informations qui y figurent.

Mme Sophie LEGRAND
Directrice de projet
VNF

Objectifs de l'atelier

- **Présenter le cadre prévu pour le chantier**
- **Recueillir les observations et points de vigilances des riverains**
- **Réfléchir ensemble aux modalités de cohabitation entre les riverains et le chantier**
- **Répondre aux questions des participants**
- **Compiler les remarques et les contributions**

Déroulé de l'atelier

20 min

La concertation
et le projet

+
échanges

40 min

Le chantier
et ses impacts

+
échanges

50 min

Temps d'atelier

+
Mise en commun

Un cadre partagé pour nos échanges

Bienveillance et écoute

- Entre toutes les personnes présentes, intervenants et participants

Argumentation et accessibilité des propos

- Seuls les points de vue argumentés alimentent la concertation
- Les porteurs de projet veillent avoir un langage non technique

Maîtrise des temps de parole

- Chacun veille, à porter des contributions et des réponses concises afin de laisser circuler la parole et la d'assurer la diversité des expressions

Un cadre partagé pour nos échanges

Transparence

- Chacun est invité à se présenter en prenant la parole

Suivi et diversité des modes d'expression

- Un compte-rendu de l'atelier sera réalisé et publié sur la plateforme
- Pour les questions qui n'auront pas pu avoir de réponse au cours de la réunion, nous vous invitons à les verser sur la plateforme participative de la concertation, VNF s'engage à y apporter une réponse

Projet de doublement de l'écluse des Fontinettes

La concertation préalable

Un processus placé sous l'égide de la CNDP

VNF a saisi le 22/05/24 la CNDP pour la désignation de garant et ou garante dans le cadre d'une concertation volontaire



MA PAROLE A DU POUVOIR

La CNDP a par décision du 5/06/24 et du 4/09/24 désignés comme garante et garant:

Anne-Marie ROYAL

anne-marie.royal@garant-cndp.fr

Alexis FAVRE-GILLY

alexis.favre-gilly@garant-cndp.fr

La Commission nationale du débat public : qu'est-ce que c'est ?

AUTORITÉ

Habilitée à prendre des décisions en son nom propre



ADMINISTRATIVE

Institution publique



INDÉPENDANTE

Ne dépend ni des responsables des projets, ni du pouvoir politique



Elle défend un droit :

« Toute personne a le droit [...] d'accéder aux informations relatives à l'environnement détenues par les autorités publiques et de participer à l'élaboration des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement. »

Article 7 de la Charte de l'Environnement
– rendue constitutionnelle en 2005

Un droit qui sert à quoi ?

A débattre du bien fondé des projets avant que des décisions irréversibles ne soient prises

Pourquoi ce projet ?

A débattre des conditions à réunir pour sa mise en œuvre

Comment ?

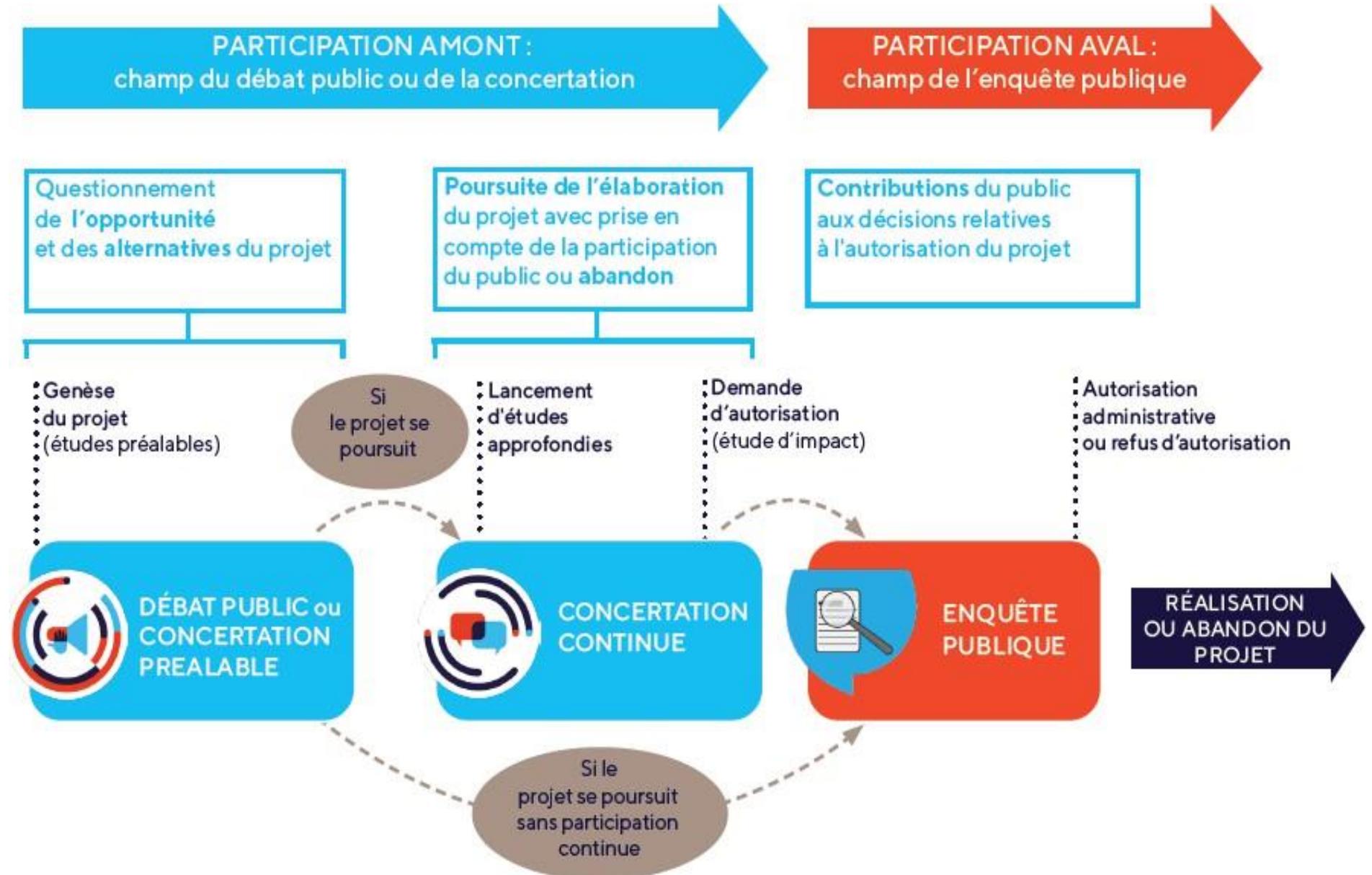
A débattre des caractéristiques du projet, de ses impacts sur l'environnement, du moyen de les éviter, des les réduire ou de les compenser

À quelles conditions ?

A permettre l'information et la participation de tous et de toutes tout au long de la vie du projet.

Du suivi dans le temps

La CNDP : pour quoi faire ?



Les 6 principes de la CNDP



INDÉPENDANCE
Vis-à-vis de toutes
les parties prenantes



NEUTRALITÉ
Par rapport au projet



TRANSPARENCE
Sur son travail,
et dans son exigence vis-à-vis
du responsable du projet



ARGUMENTATION
Approche qualitative
des contributions,
et non quantitative



ÉGALITÉ DE TRAITEMENT
Toutes les contributions
ont le même poids,
peu importe leur auteur



INCLUSION
Aller à la rencontre
de tous les publics

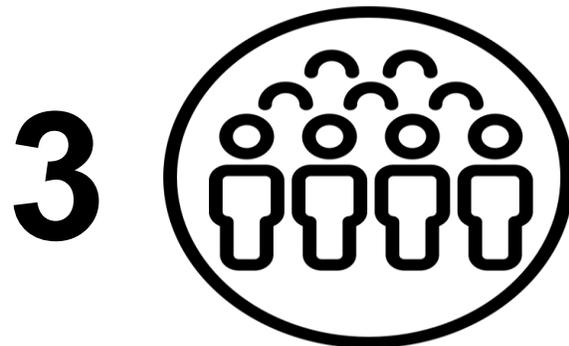
La concertation préalable, et après ?



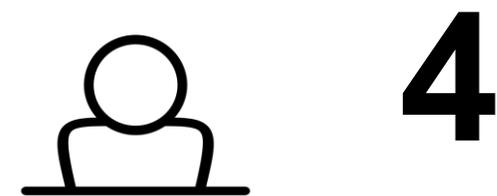
Les tiers garants publient le bilan de la concertation préalable



Le responsable du projet répond aux enseignements de la concertation



La Commission nationale rend un avis sur la qualité de cette réponse



Si le projet se poursuit, la concertation avec le public se poursuit également, sous l'égide d'un garant de la CNDP
60% des projets ont évolués suite à cette concertation

Projet de doublement de l'écluse des Fontinettes

Les grandes lignes du projet

DOUBLEMENT DE L'ÉCLUSE
DES
Fontinettes



Projet de doublement de l'écluse des Fontinettes

Temps d'échange

A vous la parole !

Projet de doublement de l'écluse des Fontinettes

Le contenu des travaux

LES SUJETS ABORDÉS PRÉCÉDEMMENT

- > La durée du chantier
- > Les techniques constructives
- > Les risques d'impacts sur l'écluse actuelle
- > L'emploi et les retombées locales
- > Les accès riverains et les accès au site pendant le chantier

Plusieurs éléments de réponse sur ces sujets figurent dans les compte-rendu disponibles en ligne

LE CHANTIER EN BREF

Le chantier
en quelques
chiffres :

5 ans

durée estimée des travaux

1 000 000 m³
de déblais à gérer

900 000 m³
de déblais valorisables

110 000 m³
de béton nécessaires
au projet

de 150 à 200 ouvriers
mobilisés en continu sur le chantier

LES PRINCIPALES ÉTAPES DU CHANTIER



La conduite des travaux préparatoires



La réalisation des terrassements



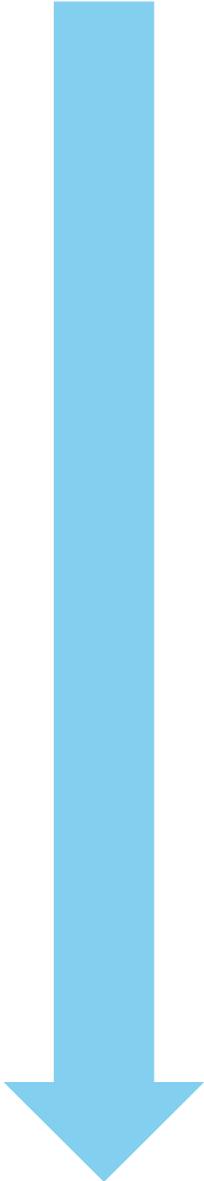
La construction de la nouvelle écluse



L'aménagement des avant-ports et berges

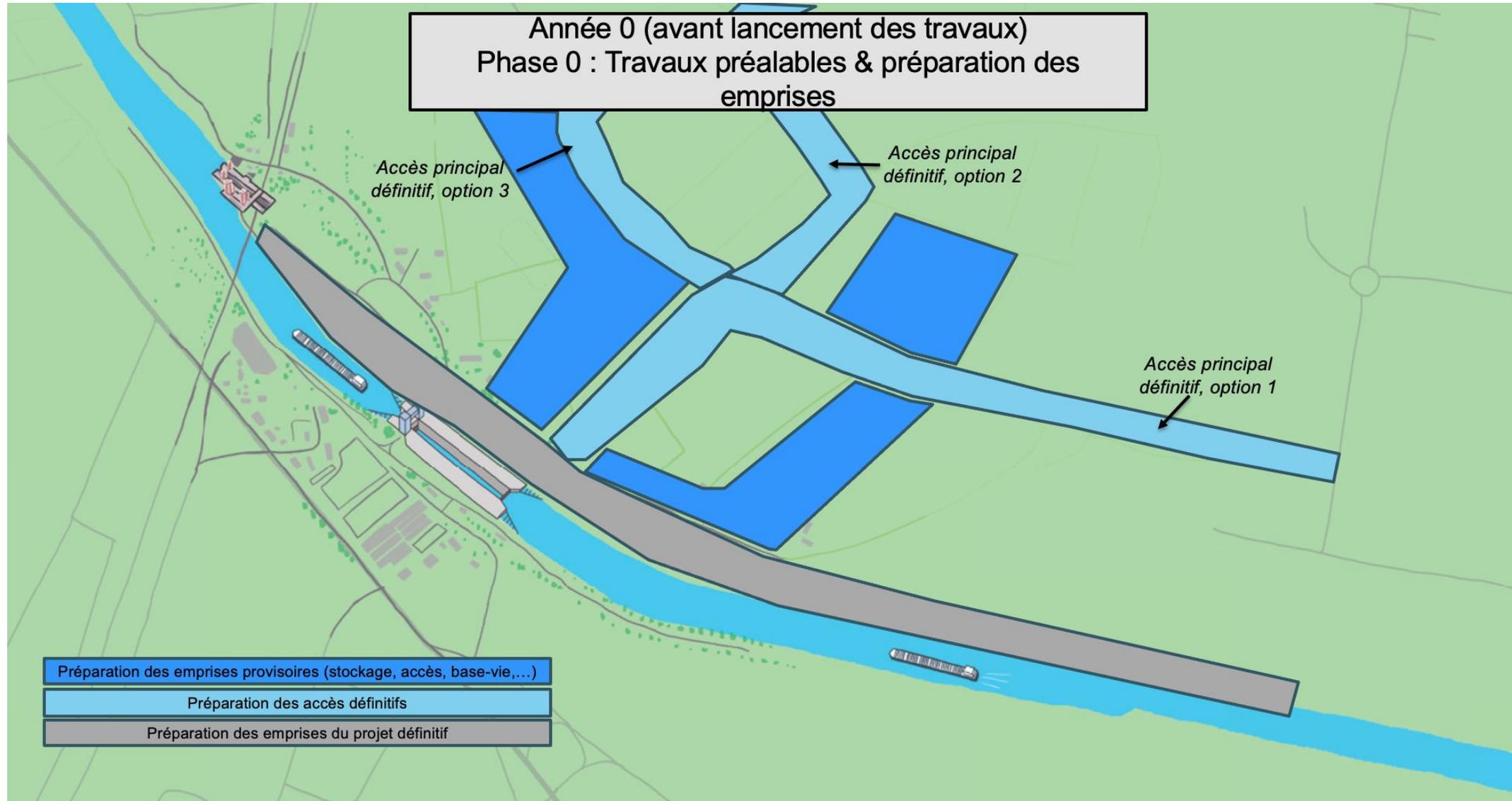


Le rétablissement des voieries et la création des accès pour l'exploitant

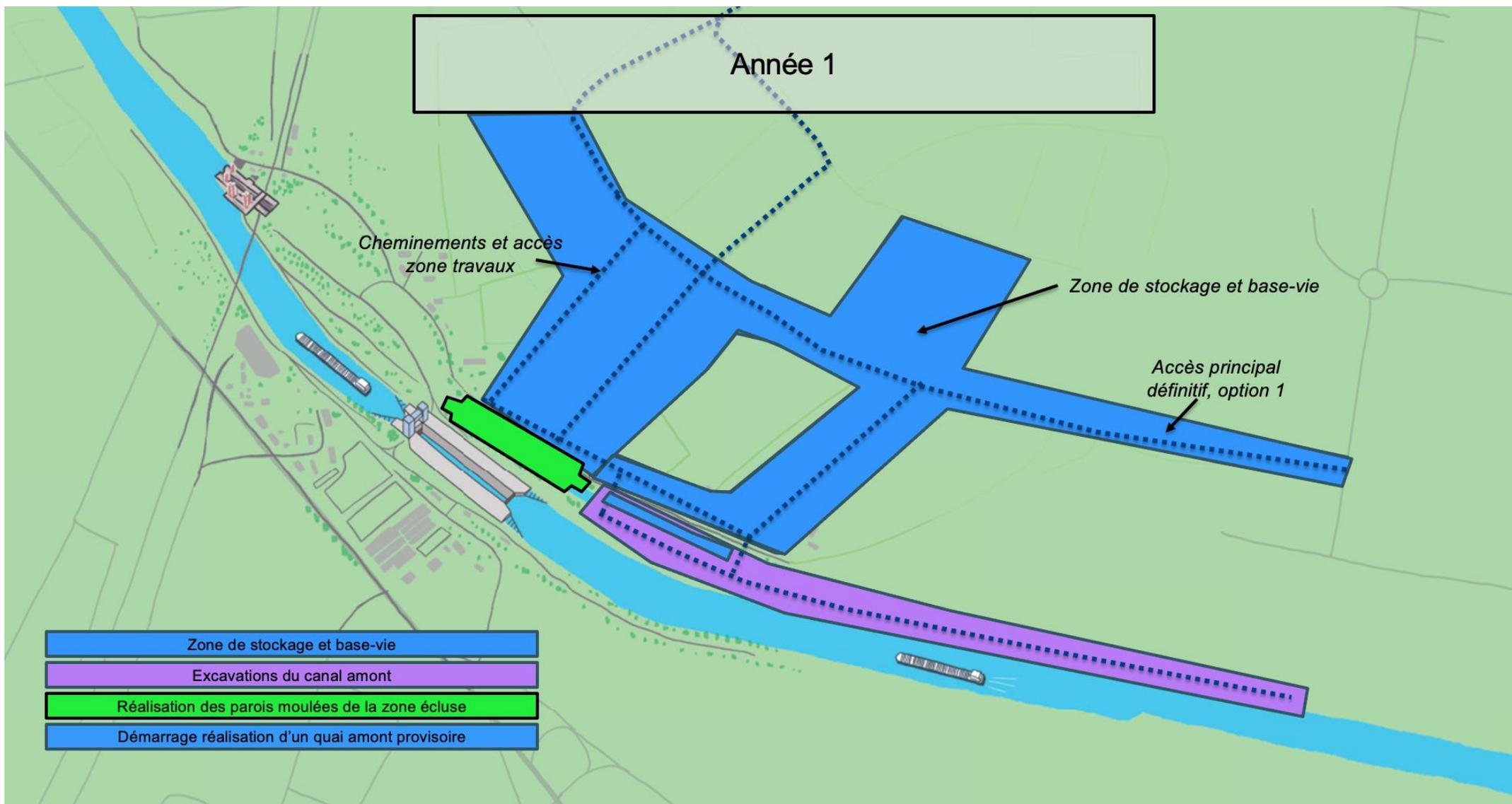


5 ans

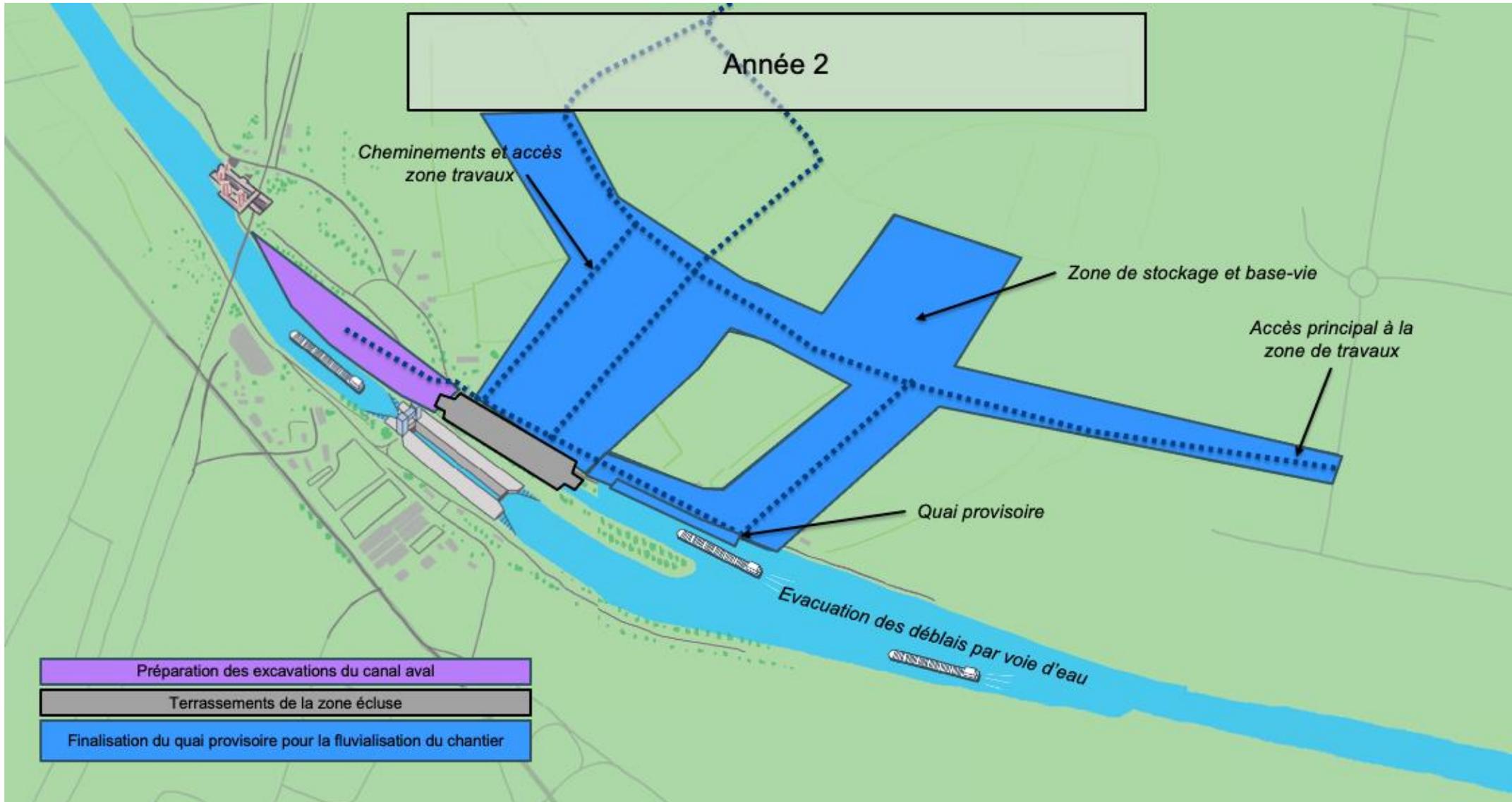
Les opérations du chantier



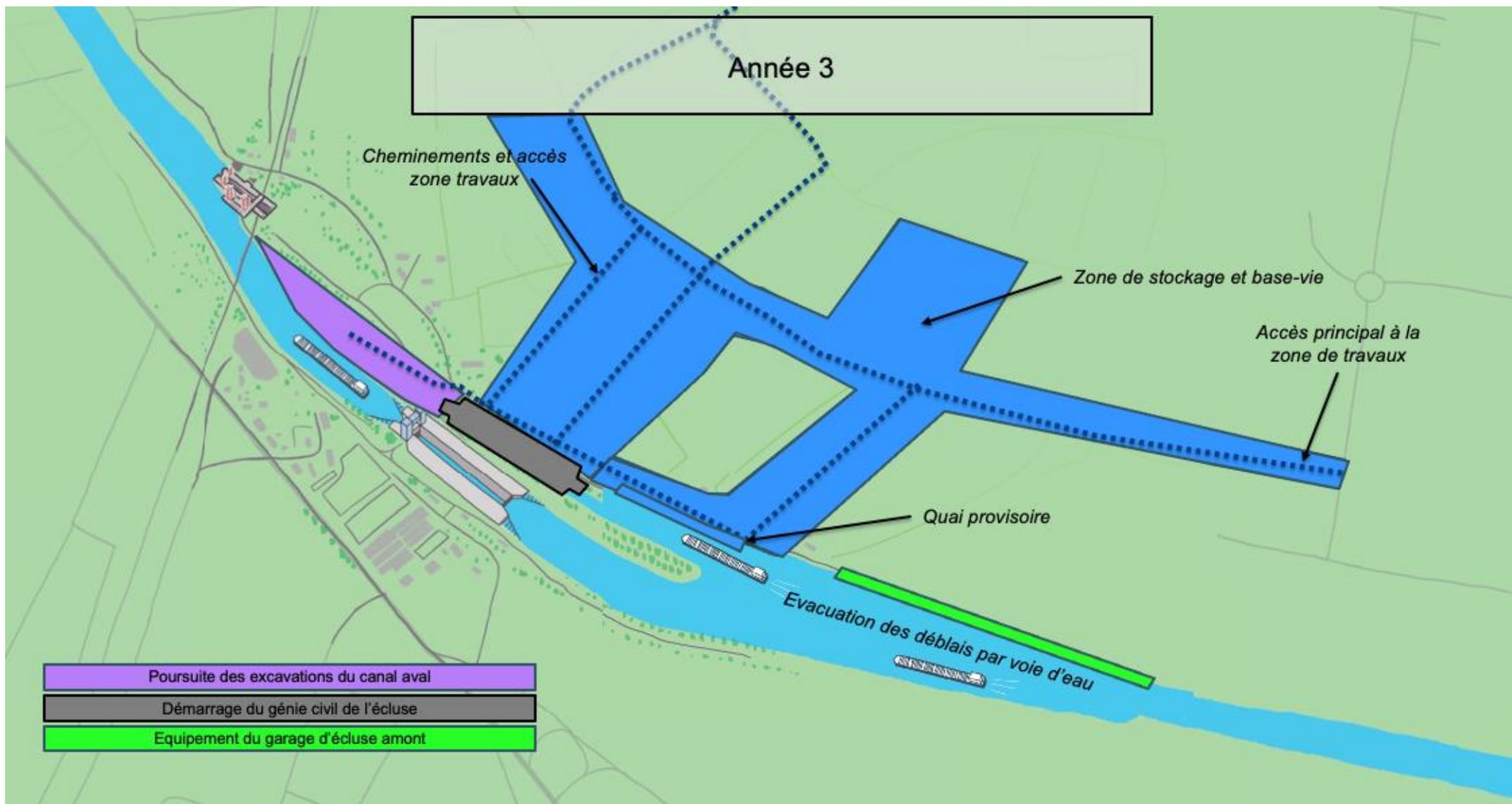
Les opérations du chantier



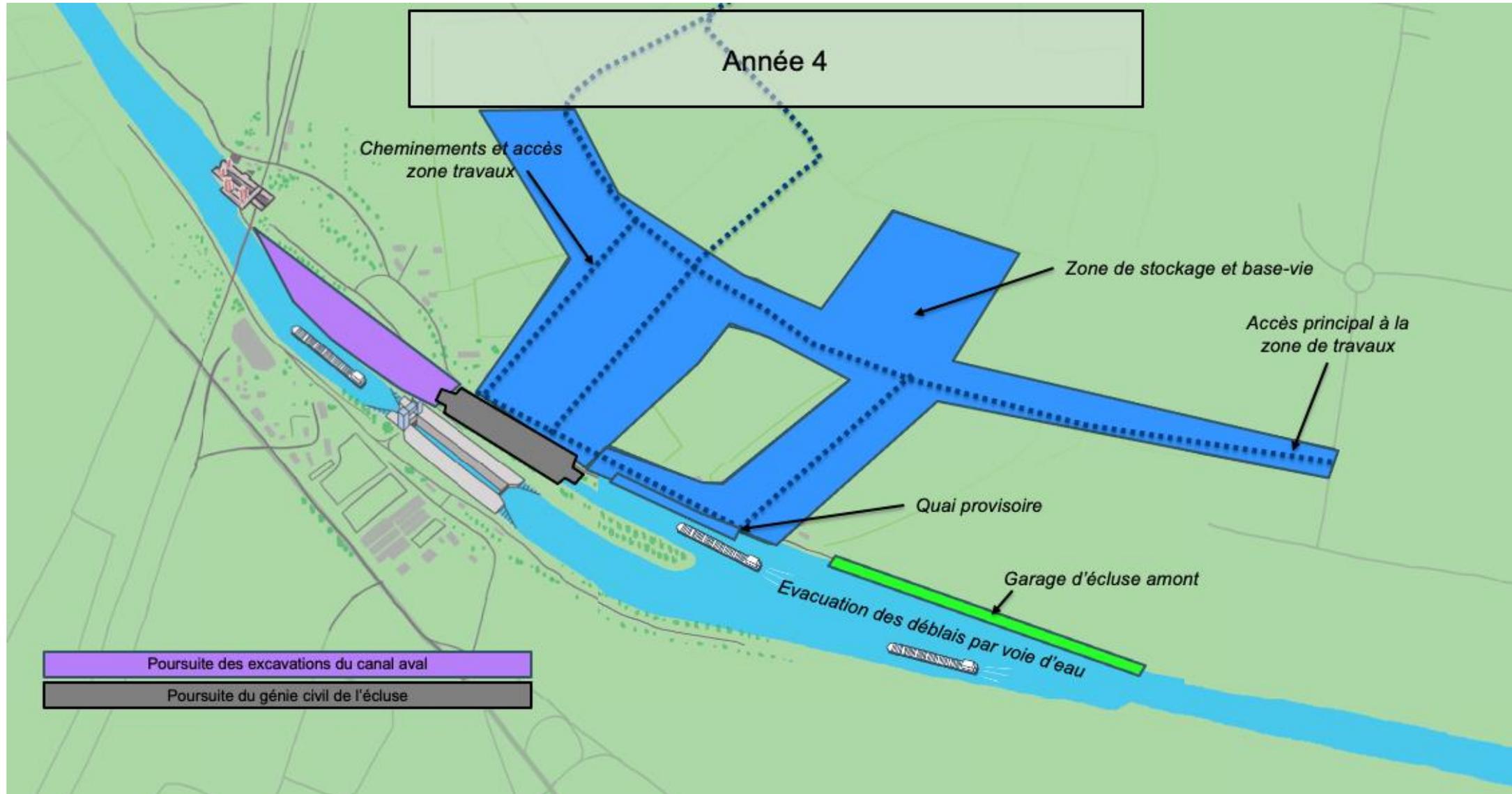
Les opérations du chantier



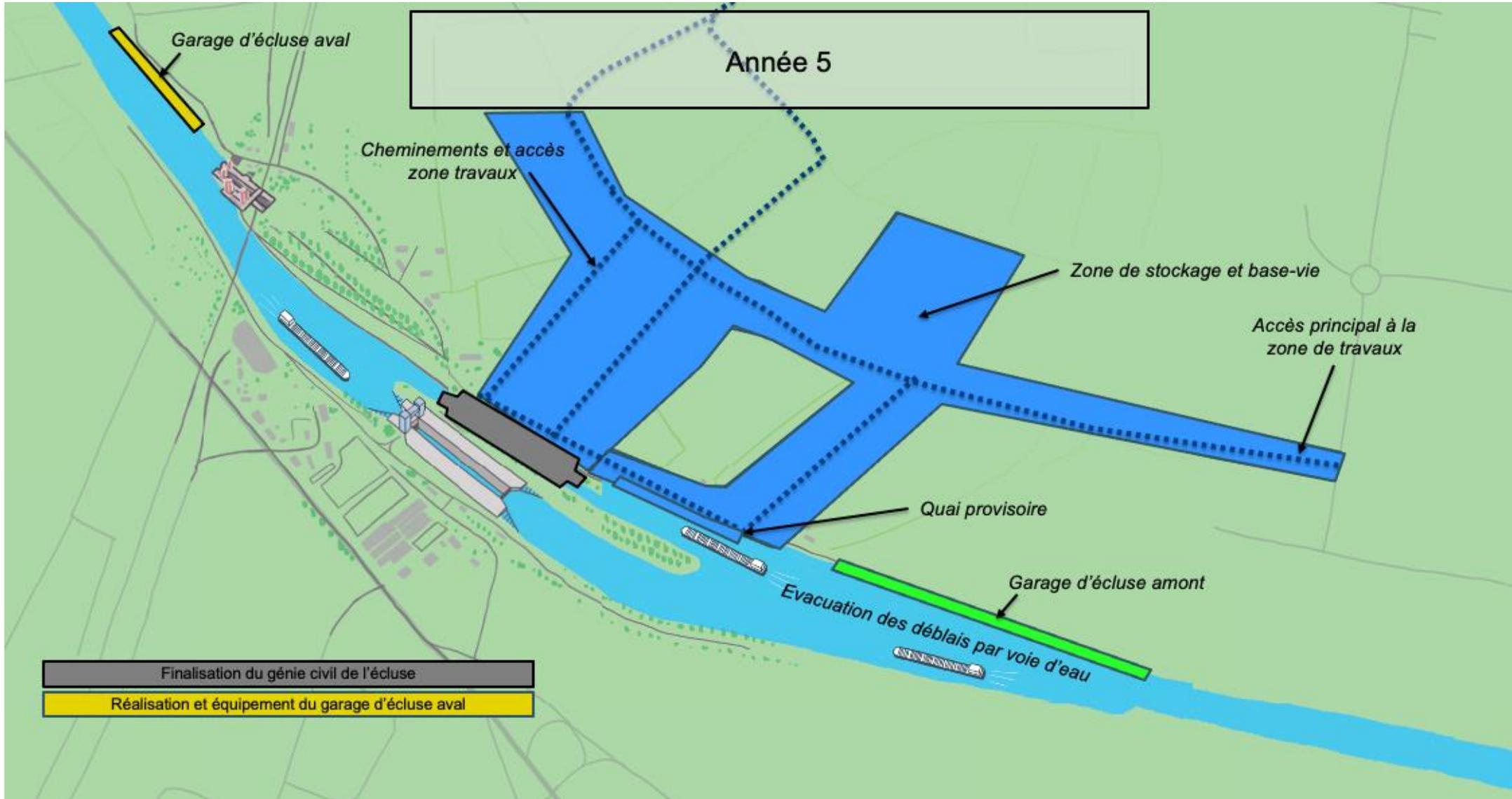
Les opérations du chantier



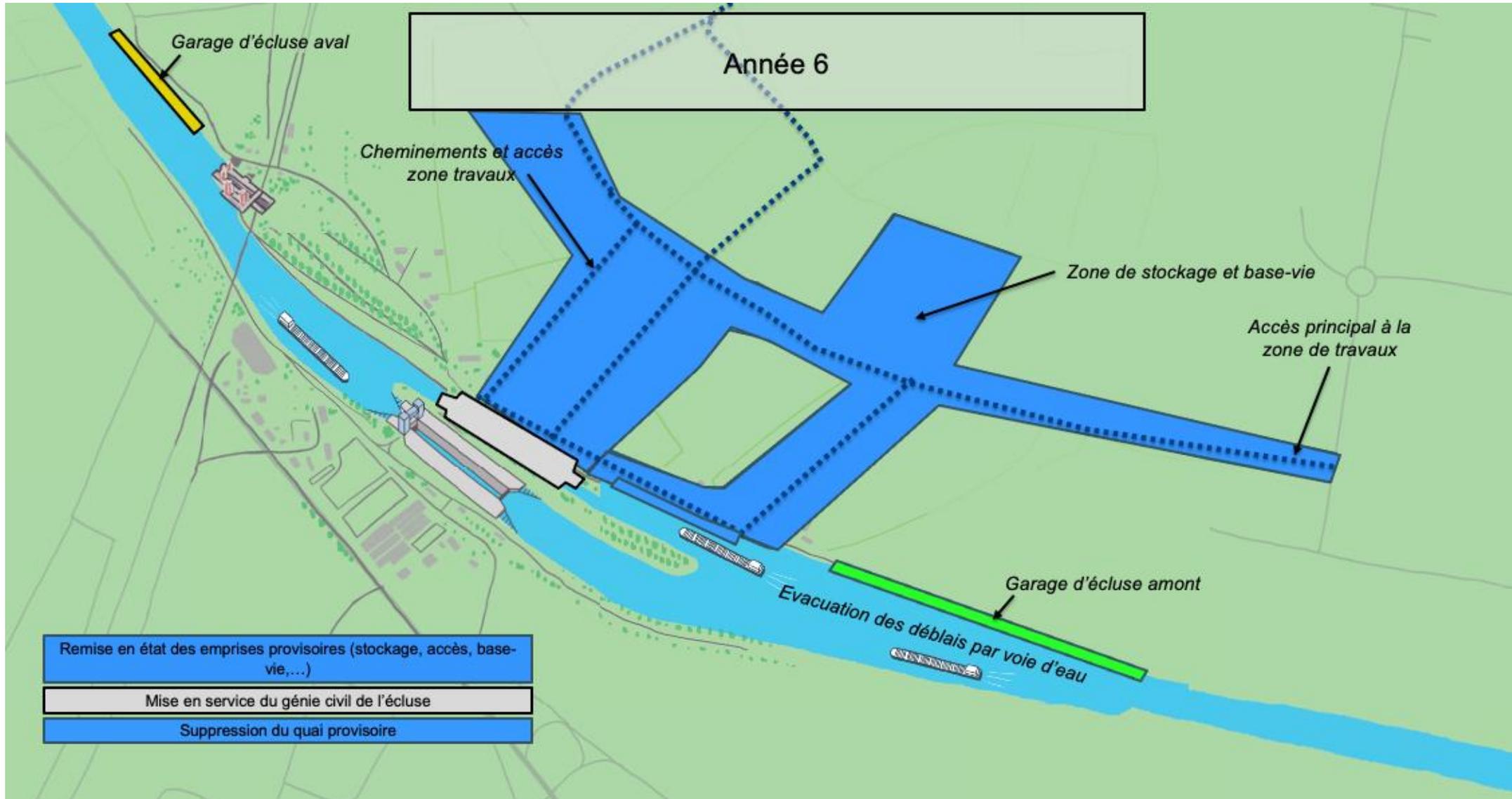
Les opérations du chantier



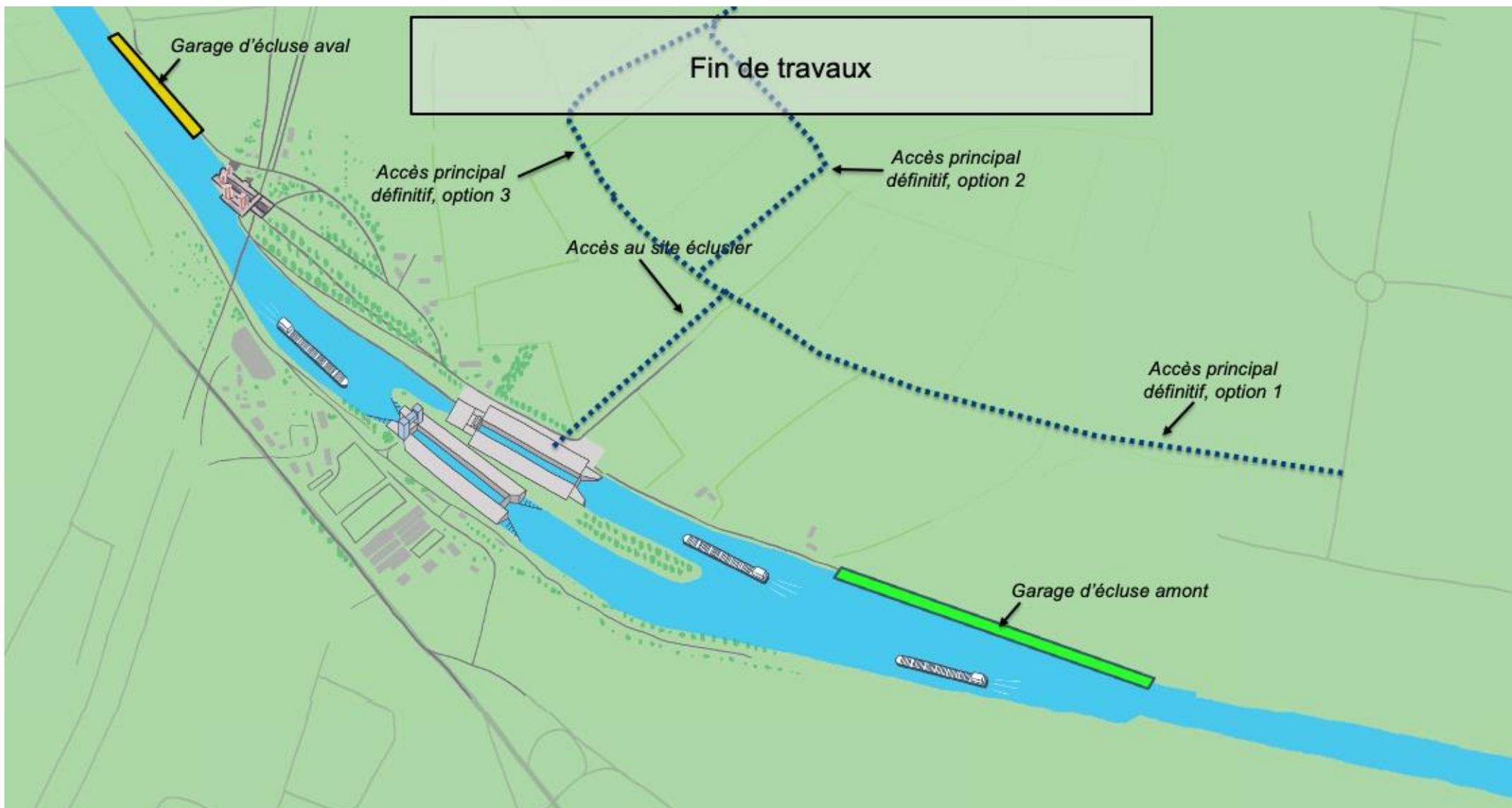
Les opérations du chantier



Les opérations du chantier



Les opérations du chantier



Projet de doublement de l'écluse des Fontinettes

Les impacts du chantier

LES SCÉNARIOS D'ACCÈS À L'ÉTUDE

- L'accès routier pour l'exploitation du site éclusier sera modifié (actuellement depuis l'aval rive droite)
- Un nouvel accès depuis le nord du site via le chemin de Thérouanne.
- Différents scénarios sont encore à l'étude



LES IMPACTS PRÉVISIONNELS DU CHANTIER



Un travail d'optimisation des impacts chantier

- Les **nuisances habituelles de ce type de chantier** sont à **prévoir** pour les riverains et usagers du territoire ainsi que pour la faune locale
- Des **mesures de limitation de ces nuisances seront à l'étude** : une optimisation des cadences imposées au chantier avec un minimum de travaux de nuit ou durant les week-ends
- Les accès chantiers sont en réflexion pour **limiter les impacts sur les riverains proches de l'écluse**
- **La fluvialisation du chantier** : il s'agit de maximiser l'utilisation de la voie d'eau pour la logistique du chantier afin de limiter les impacts routiers et sonores ainsi que les émissions de gaz à effet de serre durant le chantier

Projet de doublement de l'écluse des Fontinettes

Temps d'échange

A vous la parole !

Projet de doublement de l'écluse des Fontinettes

Temps d'atelier

LES THÈMES D'ATELIER

TEMPS 1 → **Limiter les impacts du chantier** : Quelles contraintes prendre en compte, quelles pratiques développer pour une bonne cohabitation avec les riverains ? (accès locaux, besoins spécifiques, ...)

→ 20 minutes de travail

TEMPS 2 → **L'information des riverains** : quelles bonnes pratiques mettre en place pour assurer une bonne information au quotidien ?

→ 10 minutes de travail

TEMPS 3 → **Partage** des réflexions et contributions de chacun des groupes

→ 20 minutes d'échanges



LES THÈMES D'ATELIER



Limitier les impacts du chantier

Quelles sont les contraintes du secteur à prendre en compte pour assurer un bon déroulement du chantier ?



Bien informer les riverains

Quelles pratiques ou actions mettre en place pour assurer une bonne information au quotidien ?

Mise en commun des travaux

A VOUS LA PAROLE

Projet de doublement de l'écluse des Fontinettes

Les prochains rendez-vous

Les prochains rendez-vous



Les visites de site – à l'écluse des Fontinettes – sur inscription

- 13 novembre de 14h30 à 16h
- 16 novembre de 14h30 à 16h

Atelier thématique « Aménagement et environnement » – Salle de l'ascenseur à bateaux (inscription recommandée)

- 12 novembre de 18h à 20h

Le webinaire – en ligne – le 14 novembre à 10h

La permanence locale – Sur rendez-vous – le 13 novembre matin, à l'ascenseur à bateaux

La réunion de restitution de la concertation – à l'Hôtel de Ville d'Arques – le 21 novembre à 18h

Programme et inscriptions ici



Tout au long de la concertation

La plateforme de contribution

<https://www.registre-numerique.fr/vnf-doublement-fontinettes/>

Le mail du projet
doublement-fontinettes@vnf.fr

Les contacts de la garante et du garant

- anne-marie.royal@garant-cndp.fr
- alexis.favre-gilly@garant-cndp.fr



MA PAROLE A DU POUVOIR

La plateforme de la concertation



MERCI ET
BONNE SOIRÉE

La plateforme de la
concertation

